

# **Adresse de la CGT au premier ministre, Michel Barnier**



La CGT tient à vous faire part de sa grande inquiétude et de la grande colère du monde du travail.

Les 75 derniers jours ont été catastrophiques pour la démocratie, dominés par de la politique politicienne, très loin des préoccupations quotidiennes des salarié-es et des retraité-es et du sursaut Republicain et citoyen des 1<sup>er</sup> et 7 juillet. Nombre de citoyen-n.es sont allé-es voter alors que cela fait de longues années qu'ils et elles ne l'avaient pas fait, beaucoup ont fait l'effort de voter pour des formations politiques dont ils et elles ne partageaient pas tout, loin de là. Cette mobilisation citoyenne exceptionnelle dans laquelle la CGT a joué un rôle central a exprimé deux messages : la sanction de la politique d'Emmanuel Macron et notamment de son passage en force sur la réforme des retraites, et le refus de voir l'extrême droite s'installer à Matignon. Alors que les résultats du 7 juillet avaient été accueillis avec soulagement et espoir, le sentiment majoritaire aujourd'hui est celui d'un passage<sup>2</sup> en force contre le résultat des urnes et d'un déni de démocratie, à mille lieues des attentes sociales. Ceci peut laisser des traces profondes.

Notre pays est dans une situation de crise démocratique et institutionnelle inédite. Ce climat est dangereux car il profite, encore une fois, directement à l'extrême droite remise au centre du jeu par le Président de la République pour éviter d'avoir à changer de politique économique et sociale. Sans changement de braquet immédiat, le sursaut citoyen du 7 juillet se transformera en sursis. Le front republicain ne peut être à géométrie variable et varier en fonction de calculs électoralistes. Une très grande majorité des français se sont mobilisés pour demander aux formations politiques republicaines de s'affranchir du RN et de sa politique. Ce vote vous oblige. La CGT appelle le gouvernement à combattre avec la plus grande fermeté les thèses mensongères et racistes du RN sur l'immigration. La CGT alerte sur les déclarations du ministre de l'intérieur qui, à peine nommé remet déjà en cause l'indépendance de la justice et reprend la vieille marotte du rassemblement national sur la suppression de l'aide médicale d'Etat, que tout le corps médical dénonce par avance comme une catastrophe pour la santé publique.

La CGT s'inquiète sur l'effacement de notre pays de la scène internationale au moment où les conflits guerriers se multiplient. La voix de la France doit être forte et ferme pour exiger un cessez le feu immédiat en Palestine et au Liban, la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens et la reprise d'un processus de paix basé sur une solution à deux Etats. Pour mettre fin à la folie meurtrière de Benjamin Netanyahu, la France doit cesser toute livraison d'armes et sanctionner économiquement l'Etat d'Israël.

L'urgence est de répondre aux exigences sociales, avec un profond changement de cap, sur la méthode démocratique mais surtout sur la politique économique et sociale.

**Les réformes régressives mises en chantier par le précédent gouvernement doivent être définitivement enterrées, et notamment celles de l'assurance chômage, de la fonction publique, du logement, de l'audiovisuel public** qui n'a pas besoin de fusion mais de la pérennisation de son mode de financement. La CGT réaffirme sa ferme opposition aux projets de "simplification" du code du travail, notamment portés par la CPME qui étaient à l'étude par les ministères du travail et de l'économie. **Sur l'assurance chômage, la CGT demande à ce que les acteurs sociaux reprennent la main, sur la base d'une toute autre lettre de cadrage** que celle de 2023 qui exigeait 1 milliard d'économies alors que le régime est excédentaire et que 4 réformes violentes ont déjà été imposées aux salarié-es, qu'elles et ils soient jeunes et précaires ou à l'âge où les employeurs ne veulent plus embaucher. Alors que les licenciements repartent à la hausse, l'heure est plus que jamais à l'amélioration de la protection des privé-es d'emploi. Pour cela, la CGT propose de dé plafonner les cotisations et les allocations chômage jusqu'à huit fois le plafond de la sécurité sociale, une mesure qui pourrait rapporter près de 1 milliard d'euros à l'UNEDIC.

# **La CGT appelle le gouvernement à agir pour répondre aux exigences des salarié·es et des retraité·es autour de 5 priorités :**

## **1- L'augmentation des salaires et des pensions**

Il s'agit de la première préoccupation des français.e.s alors que depuis 2020, les prix n'ont pas cessé d'augmenter sans que les salaires et les pensions ne suivent. Résultat : pour un salarié au salaire médian, son salaire a baissé en euros constants de 143€ par mois. À partir des données de la Dares, à la fin de l'année 2023, le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base est revenu à son niveau de fin 2012 ! Dans le même temps, les dividendes atteignent des records et les grandes entreprises font le choix d'augmenter leurs prix pour maintenir et renforcer leurs marges, à l'image des stratégies suivies par l'agroalimentaire, la grande distribution ou l'automobile par exemple.

Le SMIC ne permet pas de vivre et doit être augmenté immédiatement, ce d'autant plus qu'il va baisser en euros constants ! En effet, il ne bénéficiera pas d'une augmentation automatique au 1er octobre étant donné que l'indice des prix à la consommation (IPC) s'élève à 1,8%, un indicateur qui minore d'ailleurs l'inflation réelle, évaluée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), retenu par la banque de France et la commission européenne à 2,2% pour 2024.

Enfin, contrairement à ce qui semble filtrer du rapport Bozio Wasmer qui n'a toujours pas été communiqué aux organisations syndicales, pas question de prétendre augmenter le salaire net en baissant le salaire brut ! Alors que les exonérations de cotisations sociales atteignent des records, grèvent le budget de l'Etat et de la sécurité sociale tout en constituant des trappes à bas salaires, la CGT porte des propositions pour organiser leur disparition progressive.

### **La CGT demande notamment**

- Un coup de pouce immédiat au SMIC de 2% et une augmentation progressive pour le porter à 2000€ bruts
- L'indexation des salaires sur les prix
- L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique
- La mise en place de mesures pour les salarié.e.s à temps partiels, à 80% des femmes: et notamment la rémunération des heures complémentaires au même niveau que les heures supplémentaires, la mise en place d'une prime de temps partiel de 10%, à l'image de la prime de précarité, le droit opposable au temps plein...
- L'augmentation des pensions
- Les branches ayant des minima conventionnels inférieurs au Smic doivent être exclues du bénéfice des aides publiques

- L'égalité F/H avec la transposition rapide et ambitieuse de la directive européenne transparence salariale, la modification en profondeur de l'index égalité salariale et la revalorisation des métiers féminisés

## 2- L'abrogation de la réforme des retraites

La réforme des retraites imposée par Emmanuel Macron malgré la mobilisation de millions de salarié.e.s, l'opposition de toutes les organisations syndicales, d'une majorité de député.e.s et de 80% des français.e.s doit être abrogée. La CGT demande l'organisation d'une conférence tripartite de financement pour que les organisations syndicales puissent porter leurs propositions pour financer le retablisement de la retraite à 62 ans.

Une fois la réforme 2023 abrogée, la CGT exige une réforme de progrès autour des axes suivants

- Une vraie prise en compte de la pénibilité avec l'intégration de l'ensemble des critères de pénibilité, l'élargissement de l'accès au service actif dans le public, et des possibilités de départs anticipés à partir de 55 ans, notamment pour les métiers féminisés
- L'élargissement du dispositif carrières longues
- La prise en compte des années d'études et de stage
- L'égalité salariale et professionnelle femmes/hommes
- le rétablissement du calcul sur les 10 meilleures années
- Le retour à la retraite à 60 ans, le maintien et le développement des régimes pionniers

## 3- Le financement de nos services publics

Le Président de la République a fait le choix de baisser de 73 milliards d'euros les impôts des plus riches et des entreprises depuis 2017 (suppression de l'ISF, de la CVAE, baisse du taux d'impôt sur les sociétés, des impôts de production...). Les aides publiques aux entreprises atteignent 170 milliards chaque année - 220 milliards en prenant en compte les aides déclassées - un montant multiplié par quatre depuis 20 ans.

Dans le même temps, fonctionnaires et services publics ont été placés à la diète, tant et si bien que l'état de paupérisation de nos services publics est préoccupant.

**Le PLF doit permettre un plan d'urgence pour financer nos services publics et notamment:**

- L'augmentation du point d'indice, la revalorisation des grilles salariales pour reconnaître les qualifications, revaloriser les métiers féminisés et garantir l'attractivité des métiers
- Un plan pluriannuel de financement pour nos EHPAD, nos hôpitaux publics, nos écoles, notre justice, nos universités et nos organismes de recherche
- Une loi de programmation sur la dépendance, pour financer et mettre en place un service public de la perte d'autonomie et de la petite enfance dont le privé lucratif serait exclu.

- Un plan pluriannuel pour le financement de nos infrastructures et de nos services publics d'avenir, au service de la transition environnementale: infrastructures ferroviaires, service public postal, énergie décarbonée...

#### **Pour financer nos services publics la CGT propose**

- La remise à plat remettre à plat et le conditionnement des aides aux entreprises, la mise en place d'un avis conforme des représentants du personnel
- Un plan ambitieux de lutte contre la fraude fiscale
- Le rétablissement de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés, de la CVAE, la taxation du capital, des dividendes et des rachats d'action
- Au-delà, la CGT propose la mise en place d'une vraie réforme de justice fiscale pour rétablir et renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu et baisser la TVA.

## **4- Le renforcement et la transformation environnementale de notre industrie**

La politique de l'offre c'est un échec sur tous les fronts : la balance commerciale n'a jamais été aussi déficitaire, la dette a été creusée de 1000 milliards d'euros depuis 2017 et les quelques créations d'emplois placent notre pays dans la fourchette basse européenne. Pourtant, les salarié.e.s ont été violemment mis à contribution avec une réforme du code du travail, 4 réformes de l'assurance chômage, une réforme des retraites, la baisse de leurs salaires, de leurs pensions et de leur pouvoir d'achat et la dégradation continue de leurs services publics.

Notre industrie va mal et les licenciements se multiplient. En cette rentrée 2024, la CGT recense plus de 170 plans de licenciements, pour un total d'au moins 100 000 emplois menacés.

#### **La CGT demande notamment**

- Un moratoire immédiat sur les licenciements grâce au dispositif d'APLD permettant la construction de projets industriels pour maintenir et développer l'activité
- La mise en place d'une sécurité sociale professionnelle environnementale pour responsabiliser les donneurs d'ordre et créer des fonds mutualisés au niveau des branches pour reconvertir et former en maintenant le contrat de travail et les garanties collectives des salarié-es concerné-es
- L'organisation d'une table ronde tripartite sur l'automobile pour responsabiliser les donneurs d'ordre et conditionner les aides publiques au développement de l'emploi en France. La CGT attire particulièrement l'attention sur la situation des salarié-es de MA France et de Valéo
- La mise en place d'une toute autre politique industrielle basée sur le conditionnement des aides publiques
- La mise en place d'un moratoire immédiat sur le plan de discontinuité du fret ferroviaire
- La mise en place d'un plan de développement du logement social et d'isolation du parc de logement pour mettre fin aux passoires thermiques
- La validation des projets de reconversion des centrales de Cordemais et Gardanne

## 5- Renforcer la démocratie sociale à tous les niveaux

La démocratie sociale a été abîmée par 7 ans de verticalité et d'autoritarisme patronal et gouvernemental.

### **La CGT demande notamment**

- La restauration des organismes paritaires fragilisés par les ponctions financières décidées par le gouvernement au niveau de l'assurance chômage, de la branche ATMP et d'Action logement
- L'abrogation des ordonnances Macron, la restauration des CHSCT, des représentants du personnel de proximité et de la hiérarchie des normes
- La création de droits d'intervention des syndicats et représentants du personnel sur les stratégies des entreprises avec le développement des avis conformes et la parité des salariés dans les conseils d'administration
- L'arrêt immédiat des poursuites contre tous les syndicalistes, l'amnistie des militant·es condamné·es, une loi pour lutter contre les discriminations syndicales

*Paris, le 25 septembre 2024*